

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « Medi1 TV SA » par la « Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision SA », à travers l'acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote associés

Conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tel qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par la partie notifiante, qui en est seule responsable. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 tel que modifié et complété pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tel que modifiée et complétée.

Noms des entreprises et personnes concernées :

- **L'acquéreur** : la « Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision » (SNRT SA);
- **La cible** : La société « Medi1 TV SA ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Secteur audiovisuel.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 27 mai 2024.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration en vertu de laquelle la « Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision » (SNRT SA) envisage d'acquérir 100% du capital social et des droits de vote de la société « Medi1 TV SA ».

« SNRT SA » est une société anonyme de droit marocain au capital social de 840.000.000 dirhams, dont le siège social est sis 1, rue El Brihi, Rabat, immatriculée au registre du commerce de Rabat sous le numéro 60485.

« Medi1 TV SA » est une société anonyme de droit marocain au capital social de 96.681.800 dirhams, dont le siège social est sis Zone Franche de Tanger, Lot 31BP, 2397 Tanger, immatriculée au registre du commerce de Tanger sous le numéro 18671.

Les deux sociétés sont actives dans le secteur audiovisuel.

Fait à Rabat, le 16 mai 2024.